Les juges

Aménagement: Paysagistes Chantal Lambert

C'est sous la thématique « Paysage façonné » que trois spécialistes ont choisi les projets qui ont obtenu les grands honneurs de ce 39e concours de l'APPQ. Leur savoir-faire et leur expérience mis en commun leur ont permis d'examiner avec rigueur et passion les moindres détails de chaque aménagement afin de décerner les prix. Nous tenons à saluer leur aimable collaboration !

David Da Rocha

C'est en 2000 que David Da Rocha et Amandio Miranda ont décidé de fusionner leur savoir-faire et de mettre sur pied leur entreprise, les Aménagements Paysagers l'Artisan. Ayant comme idée de départ de reproduire la qualité de la maçonnerie de la vieille Europe, celle-ci a commencé son aventure. Depuis, plusieurs centaines de projets variés ont été réalisés par l'équipe, dont « Théâtre en fleurs », qui a reçu le prestigieux prix Milan-Havlin en 2017.

Hélène Leclerc

Directrice générale du Domaine Joly-De Lotbinière depuis 35 ans, Hélène Leclerc a réussi, avec l'aide de son équipe, à protéger ce site enchanteur maintes fois menacé et à lui procurer une reconnaissance remarquable sur le plan national et international. En 2011, elle a gagné le prestigieux prix Henry-Teuscher, soulignant ainsi sa contribution exceptionnelle à l'avancement du savoir en horticulture au Québec. Elle a été la première femme à recevoir cette haute distinction au pays ! C'est sa deuxième participation en tant que juge du concours.

Myke Hodgins

Diplômé de l'Université de Guelph en architecture du paysage, Myke Hodgins s'est forgé une réputation enviable pour ses concepts innovateurs et pour la qualité remarquable de ses projets, lesquels ont été maintes fois primés. Myke Hodgins est le « chef d'orchestre » de Hodgins & Associés, autant sur le plan du design que de la gestion de l'entreprise. Son implication et son dévouement à promouvoir et à faire avancer l'architecture de paysage au cours des années lui ont récemment valu le titre honorifique de Fellow.

De la matière **au naturel**

Cette catégorie récompense le fruit du travail minutieux des artisans, tant par le choix des matériaux inertes naturels que par leur agencement et leur intégration dans leur environnement. Les participants devaient présenter des aménagements élégants et audacieux qui soulignent toute la beauté et la polyvalence du gravier, du galet et de la pierre naturelle. Admirez les projets sélectionnés qui ont su gagner le cœur des juges !

1er PRIX

Les pas **perdus**

L'intention de l'équipe de création était de donner l'impression qu'un sentier de pas flottants au-dessus d'un marais asséché bordé par de hautes herbes guiderait les promeneurs vers le lac. À la tombée du jour, ce sentier original devient le théâtre vivant des jeux des enfants qui s'amusent à créer des ombres chinoises obtenues grâce à l'éclairage projeté sur les cèdres situés à l'arrière. De quoi ravir les plus petits comme les plus grands !

Texte Hélène Baril ▪ Photos France Duhamel

L'original sentier de pas flottants composé de pierres de silice avait pour but premier d'arrimer visuellement la maison au sol et de créer l'illusion d'un passage sur des dunes chauffées au soleil. Il se devait également d'offrir aux occupants et à leurs invités la possibilité de profiter de tout l'extérieur aisément et d'accéder rapidement au lac.

Bien que la vocation première de la nouvelle aire de circulation tout en courbes soit de permettre des déplacements confortables et sécuritaires entre la résidence et les différentes zones de l'aménagement, l'espace est rapidement devenu un énorme jeu de marelle pour les petits enfants des propriétaires.

« Une belle œuvre d'art qui s'intègre tout doucement dans la nature. »

– Hélène Leclerc, juge

Le principal défi était de dissimuler les couvercles des fosses septiques adjacentes à l'entrée piétonne ainsi que le champ d'épuration qui couvrait une partie de la zone à aménager. De luxuriants massifs d'*Hemerocallis*, de *Lysimachia clethroïdes* et d'*Alchemilla mollis* font habilement oublier la présence de ces éléments inesthétiques.

RÉGION DE L'ENTREPRENEUR : Estrie

RÉALISATION : Paysagistes Chantal Lambert et Associés

CONCEPTION : France Duhamel

CONTREMAÎTRE : Michel Roy

2e PRIX

Charme aquatique

L'idée directrice de ce projet était de construire une réserve d'eau d'aspect naturel tout près de la résidence. Des zones froides, humides et ombragées ont été réalisées à l'aide de végétaux judicieusement sélectionnés pour contraster avec les zones chaudes et plus arides créées à partir de matériaux inertes. L'humidité qui se dégage de ce milieu aquatique est suffisante pour maximiser la croissance des végétaux et favoriser le développement d'un riche écosystème.

Texte Hélène Baril ▪ Photos Denis Lemelin

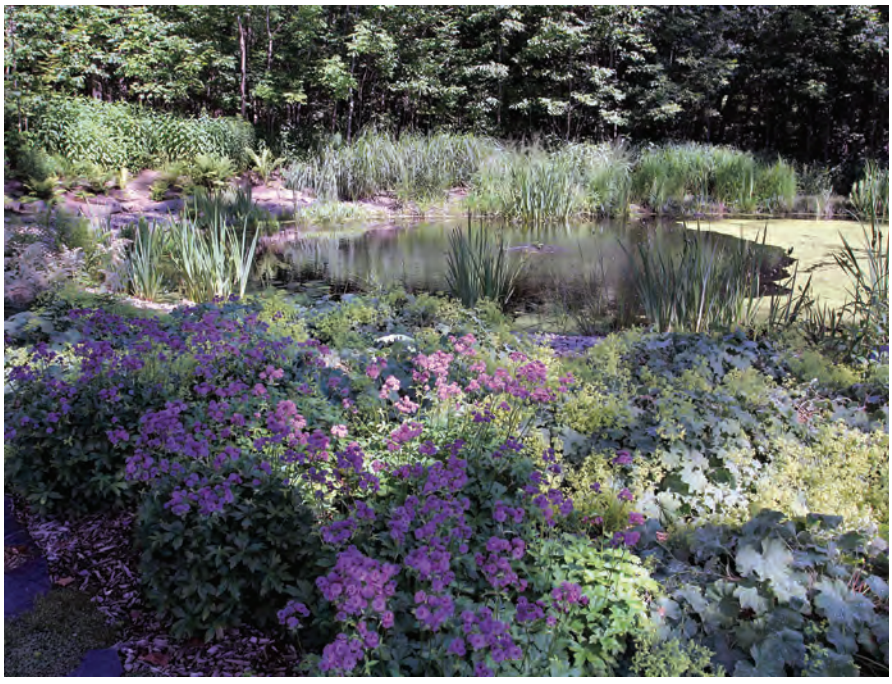

La plantation de végétaux aux teintes vert foncé et bleutées disposés en arrière-plan procure un effet de profondeur, tandis que les plantations jaune éclatant et blanc pur en avant-plan créent un effet de contraste et de perspective augmentant l'impression de grandeur du plan d'eau.

Une magnifique végétation aquatique complète ce bel étang d'aspect naturel. De grands iris des marais ceinturent le plan d'eau et de superbes nénuphars s'épanouissent sous les chauds rayons du soleil. Couvrant la surface du bassin, de fines lentilles d'eau contrôlent la prolifération des algues et facilitent l'entretien du plan d'eau.

RÉGION DE L'ENTREPRENEUR : Estrie

RÉALISATION : Paysagistes Chantal Lambert et Associés

CONCEPTION : WAA et Chantal Lambert

CONTREMAÎTRE : Michel Roy

Un coin **de paradis**

Qui n'a pas rêvé de se retrouver, après une longue semaine de travail, confortablement blotti au cœur d'un jardin luxuriant où le doux clapotis de l'eau, le chant des oiseaux, le parfum suave des fleurs et la chaleur enveloppante d'un feu de bois sont omniprésents ? C'est en respectant un budget maximal de 30 000 $ que les deux entreprises gagnantes ont réalisé avec brio les projets qui ont su faire rêver les juges !

1er PRIX

Simplicité au naturel

Considérant la passion de la cliente pour la peinture, la photographie et la nature, les paysagistes ont créé un jardin aux lignes pures et ordonnées où couleurs, textures et parfums se fusionnent pour attirer les papillons, les insectes et les oiseaux de toutes sortes. Ce nouveau jardin est désormais un lieu où il fait bon s'asseoir pour écouter les murmures de la nature et, le soir venu, échanger avec des amis confortablement lovés au coin du feu.

Texte Hélène Baril ▪ Photos France Duhamel

Tout autour du foyer, une profusion de *Crocosmia* 'Lucifer' enflamme les plate-bandes. Un peu plus en retrait vers l'arrière, de magnifiques *Ligularia* 'The Rocket' et des *Monarda didyma* explosent de couleurs. Réunis dans un grand massif, de délicats *Lysimachia clethroïdes* s'inclinent doucement devant toute cette beauté.

« C'est comme une vague de couleurs qui déferle sur tout le jardin. »

– Myke Hodgins, juge

RÉGION DE L'ENTREPRENEUR :
Estrie

RÉALISATION :
Paysagistes Chantal Lambert et Associés

CONCEPTION :
France Duhamel

CONTREMAÎTRE :
Michael Berger

Situé sur un plateau de fins galets de rivière, le coin-feu devient un élément important du projet. Son judicieux emplacement et sa bonne dimension permettent de profiter pleinement des belles soirées au jardin.

Les points forts de ce projet sont sans contredit les agencements végétaux et les multiples explosions de couleurs qui attirent et captivent le regard. Dansant au rythme du vent et scintillant sous les rayons du soleil, de belles graminées prennent place derrière les flamboyants crocosmias.